

Avis de consultation du public

Projet de Plan Climat Air Énergie Territoriale (PCAET)

Publié le 21 octobre 2020

(Conformément à l'ordonnance n°2016-1060 du 03 août 2016)

Conformément à la loi sur la transition énergétique adoptée en juillet 2015, le conseil de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre (CCPF) a décidé le 12 juillet 2017 d'élaborer un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) afin d'atténuer le changement climatique et de s'adapter à ses effets.

Il aborde les thématiques suivantes : les consommations et productions d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre et les polluants locaux, la séquestration du CO2 et la vulnérabilité du territoire face au changement climatique.

En février 2018, la Communauté de communes a créé un comité élargi « Objectifs Puisaye-Forterre 2030 ». Ce comité est composé d'élus, de structures partenaires, d'associations, d'entreprises, de citoyens et de toute personne volontaire. De nombreuses réunions ont été organisées (2018-2019) afin de travailler ensemble et de manière transversale sur les actions du Plan climat. L'objectif était de répondre aux enjeux identifiés lors du diagnostic. Aujourd'hui une consultation publique électronique est organisée pour recueillir les avis sur le projet de PCAET :

Du 05 novembre au 05 décembre 2020

Cette consultation sera close le 05/12/2020 à 17h

Pour cela, sont mis à disposition pour consultation, sur le site internet de la Communauté de communes (www.puisaye-forterre.com), les documents suivants :

- Le Plan climat, comprenant les documents suivants :
 - Volet 1 : Diagnostic
 - Volet 2 : Stratégie
 - Volet 3 : Programme d'actions 2019 – 2025
 - Volet 4 : Synthèse de la concertation
 - Volet 5 : Rapport environnemental
- L'avis de la Mission Régionale de l'Autorité environnementale
- La réponse de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre à la Mission Régionale de l'Autorité environnementale.

Ces documents pourront être consultés en format papier, sur la même période :

- Au siège de la CCPF, 4 rue Colette 89130 TOUCY, de 9h à 12h et de 14h à 16h du lundi au vendredi.

Le public pourra faire part de ses observations sur l'adresse électronique suivante : pcaet@cc-puisayeforterre.fr